

Cet été, on pêche au lac Saint-Louis pour gagner des prix!



La Tuque, le 27 mai 2021 – Ville de La Tuque est heureuse de vous encourager à profiter de l'activité de pêche sportive au lac Saint-Louis pendant la période estivale. Dès le début de mois de juin, la municipalité procèdera à l'ensemencement de 900 truites arc-en-ciel. Les pêcheurs doivent respecter la réglementation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour pratiquer l'activité de pêche et ce, même en zone urbaine. Une limite de 10 prises par jour est autorisée par permis.

Pêche ta truite taguée

Cette année, cinquante truites seront taguées lors de l'ensemencement 2021 au lac Saint-Louis. Si vous pêchez l'une de ces truites taguées, nous vous invitons à vous présenter au bureau d'information touristique, situé à la gare de La Tuque, au 550, rue Saint-Louis, afin de réclamer votre prix de participation, soit un ensemble cadeau d'une valeur de 50 \$. Le concours se déroulera dès l'ensemencement des truites, donc au début du mois de juin, jusqu'à la fin de la saison de

pêche au lac Saint-Louis, soit le 12 septembre 2021 ou jusqu'à ce que les 50 truites taguées aient été capturées.



Fête de la pêche

Cette année encore, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs invite la population à découvrir les plaisirs de la pêche récréative les 4, 5 et 6 juin 2021, dans le cadre des activités de la Fête de la pêche. Il s'agit des trois seules journées durant l'année, où il n'est pas obligatoire de détenir un permis pour pêcher des poissons au Québec.

Pêche en herbe

La Fondation de la faune du Québec nous a annoncé que les activités de Pêche en herbe sont annulées pour la saison 2021 en raison de la pandémie. Il n'y aura donc pas d'activité d'initiation à la pêche pour les enfants au lac Saint-Louis cette année. Nous espérons être en mesure de répéter cette activité destinée aux familles l'an prochain.